

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Séance du : 4 mars 2024
Président : M. Vincent BUCCINO
Rapport sur : Rapport-préavis N° 2023/126
Rapportrice : Mme Corinne VIOGET KARADAG

LE CONSEIL COMMUNAL DE NYON

vu le rapport-préavis N° 2023/126 concernant la réponse au postulat de M. le Conseiller communal Robert Lütjens et consorts intitulé « Pour des mesures concrètes de lutte contre le harcèlement de rue et d'aide aux victimes »,

ouï les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide :

- de prendre acte du rapport-préavis N° 2023/126 valant réponse au postulat de M. le Conseiller communal Robert Lütjens et consorts intitulé « Pour des mesures concrètes de lutte contre le harcèlement de rue et d'aide aux victimes ».

Les conclusions du rapport-préavis sont acceptées à l'unanimité.

Pour extrait conforme levé le 5 mars 2024.

l'attestent

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE NYON

Le Président :



La Secrétaire :